

# 2022 FIM MOTOTOUR OF RACES

## RÈGLEMENT SUPPLÉMENTAIRE

### Rég. 1

Le Mototour des Courses FIM 2022 est organisé par la FSM (Federazione Sammarinese Motociclistica) au nom de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et de la Commission Tourisme et Loisirs (CTL). La manifestation se déroulera du 31 août au 6 septembre 2022 conformément au Code FIM, aux règles de la FIM, au présent Règlement Particulier et au Code de l'Environnement FIM. Il aura lieu dans la région géographique de la République de Saint-Marin.

#### Rég. 1.1

L'organisation du Mototour of Races 2022 a été déléguée à :

Nom : FSM (Federazione Sammarinese Motociclistica).

e-mail: info@fsm.sm

site internet : <http://fim-mototourofraces2022.com/>

#### Rég. 1.2 Comité exécutif

- Président exécutif : Nuno Tropa Leite
- Membre(s) du CTL : Stjepko Varga
- Directeur du Mototour des courses 2022 : Panagiotis (Panos) Kalaitzis
- Coordonnateur de l'événement : Stylianos (Stelios) Korelis
- Secrétariat : Federazione Sammarinese Motociclistica - Strada Genghe di Atto, 63 - 47893 Borgo Maggiore - Rép. Saint-Marin
- Téléphone : 335 830 0430 Nicola Moraccini - Secrétaire de la Fédération - 345 789 5117 (Paolo Michelotti - Président)

### Rég. 2 Participation au Mototour des Races

Le nombre de participants sera limité à 20. Les inscriptions seront acceptées à partir du 1er juillet jusqu'à ce que les 20 places soient couvertes. L'objectif principal de l'événement est la vue « de l'intérieur » d'une course de Moto-GP en rencontrant les coureurs et les officiels de la course, ainsi qu'en parcourant les itinéraires choisis et en assurant la sécurité des participants ainsi que leur connaissance des sites moins fréquentés, pittoresques itinéraires de la région.

La distance totale parcourue pendant l'événement sera d'environ 450 km.

Pendant les visites, des déjeuners légers (collations, fruits, jus, eau) seront fournis. Les participants doivent s'abstenir de consommer de l'alcool pendant les visites. Aux dîners, il y aura un transfert en mini-bus.

### Rég. 3 entrées

Les inscriptions doivent être envoyées en remplissant tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription, ici : . Dès que l'acceptation est confirmée, le paiement du montant total doit suivre dans un délai d'une semaine.

### Rég. 4 Frais de participation

Les frais de participation sont de 1.280 € par personne en chambre double. Il y a un supplément chambre individuelle (voir Reg. 7). Les frais de participation doivent être payés en totalité (100 %) sur le compte suivant :

Titulaire de compte: Federazione Sammarinese Motociclistica

Nom de la banque: Banca di San Marino

CODE BIC/SWIFT: MAOISMSM

IBAN : SM 02 O 08540 09802 0000 2014 4036

Tous les paiements seront effectués en euros (€). Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

### **Rég. 5 Date limite des inscriptions**

Les inscriptions seront closes dès que le 20e participant aura effectué son paiement.

### **Rég. 6 Services aux participants, cadeaux, souvenirs, etc.**

Chaque participant qui s'est acquitté des frais d'inscription bénéficie des avantages minimaux suivants :

- Participation au FIM Mototour of Races 2022
- Paddock – laissez-passer pour le MotoGP de Saint-Marin pour les essais libres (vendredi), les qualifications (samedi) et la course (dimanche).
- Rencontre avec des coureurs actifs et à la retraite, d'anciens champions du monde, des gouverneurs saint-marinais, des officiels de la FIM et des membres du conseil d'administration de la fédération saint-marinaise.
- Visites guidées de la région ainsi que vers et depuis le circuit par des assistants motocyclistes expérimentés et certifiés.
- L'entrée aux Musées mentionnés dans le Programme de l'Événement.
- Couverture vidéo complète, drone et photo de l'événement.
- Polo commémoratif, épinglette et autocollants de moto. Autres souvenirs - cadeaux à la discrétion de l'organisateur.
- Hébergement à l'iDesign Art & Cult Luxury Hotel, à San Marino (<https://www.hotelsanmarinoidesign.com/fr/>) pour la durée de l'événement (6 nuits) en chambre double ou twin.
- Garage de l'hôtel pour les motos. L'hôtel sera également le point de départ de toutes les visites.
- le transfert en minibus vers et depuis les dîners
- Tous les repas pendant l'événement sont inclus (un repas léger peut être fourni sous forme de « boîte à lunch » pour les jours du circuit).
  - o 1er jour (31/08) : Déjeuner léger, dîner
  - o 2ème jour (01/09) : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
  - o 3ème jour (02/09) : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
  - o 4ème jour (03/09) : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
  - o 5ème jour (04/09) : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
  - o 6ème jour (05/09) : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner de gala

o 7ème jour petit déjeuner et adieu

- Régime alimentaire spécial - il est impératif de vérifier et d'expliquer dans la case correspondante du formulaire d'inscription.
- Aucune consommation d'alcool ne sera autorisée pendant les visites. (Expulsion imminente de l'événement).
- Les participants qui peuvent utiliser les services de ferry pour arriver en Italie (c'est-à-dire Barcelone - Livourne / Civitavecchia) bénéficieront de réductions supplémentaires en réservant via Ferrytraveler.gr, un code de réduction sera donné aux participants sur demande, après leur inscription réussie.

### **Rég. 7 Hébergements**

Les réservations d'hôtel (en chambre double) sont incluses dans les frais de participation (Reg. 4). Tous les paiements seront en euros (€) et doivent couvrir tous les frais de virement bancaire.

Il y a un supplément chambre individuelle de 165,00 € pour les six jours.

Séjour prolongé

Les participants qui souhaitent soit arriver plus tôt, soit prolonger leur séjour à iDesign Hotel, bénéficieront de tarifs préférentiels pour leur hébergement en pré-réservant avec leur dossier d'inscription. Le tarif pour la chambre et le petit déjeuner sera de : 80,00 € par personne en chambre simple, 100,00 € (2 personnes) en chambre double. Le parking couvert est inclus dans les tarifs, la taxe de séjour ne l'est pas.

### **Rég. 8 Annulation de l'événement**

L'organisateur peut annuler l'événement en cas de force majeure.

En cas d'annulation de l'événement, les participants ayant remis leur dossier d'inscription avant la clôture des inscriptions seront prévenus.

### **Rég. 9 Général**

Annulation de l'inscription

En cas d'annulation d'une inscription individuelle, les frais d'inscription seront remboursés dès qu'un participant remplaçant occupera la place vacante. Annulation entre le 1er et le 14 août, seulement 50 % seront remboursés (à condition qu'un remplaçant soit trouvé). Après le 15 août, aucun remboursement ne sera effectué.

SR – La version anglaise de ce document est toujours déterminante.

### **Rég. 10 Responsabilité des participants (Responsabilité des Autorités, des Organismes et des participants)**

Selon le CTG (art. 11) et l'art. 19 (Rassemblements touristiques de catégorie A) tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et des assurances accident et responsabilité civile appropriées valables pour les pays par lesquels ils passeront. En outre, les participants s'engagent à indemniser et exonérer la FIM, la FMNR, les organisateurs et les officiels, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents de toute responsabilité envers les tiers pour toute perte, dommage ou blessure, pour lesquels il/elle est solidairement responsable.

Les participants autorisent l'organisateur à prendre et publier des photos ou des vidéos, dans lesquelles ils peuvent apparaître individuellement ou en groupe, avec ou sans leur véhicule, qui seront prises pendant l'événement.

Les instructions de la police et des "maréchaux" sur les visites guidées doivent être suivies.

## **Rég. 11 Comportement du coureur et protection de l'environnement**

Les motocyclistes sont tenus de tenir compte des autres usagers de la route (CTG Art.3).

Article 1.2 du Code de l'Environnement – Comportement du Coureur :

- a) Les motocyclistes individuels devraient développer des habitudes de conduite pour assurer une intégration complète avec les autres types d'usagers de la route.
- b) Roulez en toute sécurité et évitez la conduite agressive et compétitive.
- c) Économisez de l'essence et réduisez la pollution en évitant la marche au ralenti inutile des moteurs.
- d) Roulez poliment et limitez les nuisances sonores en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- e) Gêne sonore. Utilisez un système d'échappement standard ou un autre silencieux et maintenez les systèmes audio à un niveau bas.
- f) N'empruntez que les voies ouvertes aux motocyclistes.
- g) Roulez comme un professionnel en roulant à un rythme calme et discret lorsque vous roulez en groupe.
- h) Respecter la nature en ne circulant pas sur des chemins qui risquent d'être endommagés au-delà d'un point de récupération naturelle.
- i) Protégez la faune et son habitat naturel en roulant intelligemment.
- j) Assurez-vous que vos huiles, pneus, batteries et autres articles recyclables usagés sont correctement recyclés.
- k) Encourager une utilisation rationnelle des économies de carburant et d'espace en utilisant des motos au lieu de conduire des automobiles.
- l) Rappelez-vous que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.